

Les capitales peuvent être définies de manière stipulative comme les villes où siègent les plus hautes autorités de l'État. Symboles de l'unité nationale, centres de l'activité diplomatique, celles-ci sont situées au cœur de l'État et à l'origine de tensions entre l'intérêt local et l'intérêt national. Sur le fond, le colloque est fondé sur l'identification d'un double paradoxe. Le premier paradoxe tient au tropisme des études menées en droit des collectivités territoriales : alors même que, ces dernières années, les travaux sur l'action publique locale se sont multipliés, ceux-ci portent généralement sur la territorialisation du droit et sur l'impact de la décentralisation sur l'élaboration des politiques publiques locales, jamais ou quasiment jamais sur Paris et *a fortiori* sur les villes capitales. Cette situation peut certainement s'expliquer par l'idée reçue selon laquelle il n'y aurait rien de neuf à dire sur le sujet. Cela serait cependant une erreur de penser que les effets de la décentralisation ont épargné les villes-capitales. Le second paradoxe tient à la quasi absence de travaux juridiques en langue française sur le sujet et ce, alors même que, d'une part, les ouvrages et articles des géographes sont relativement nombreux et que, d'autre part, ceux des juristes anglo-saxons le sont tout autant. Ce constat renforce l'idée selon laquelle il y a des choses à dire sur le sujet.

C'est sur la base de l'identification de ce double paradoxe que l'on se propose de braquer le projecteur sur les villes-capitales. Plus spécialement, l'hypothèse à vérifier est celle selon laquelle les villes-capitales sont le miroir de l'État, à savoir une sorte de totem de l'organisation politico-administrative de celui-ci. Dans cette perspective, cette journée d'études doit permettre d'étudier le statut juridique d'un certain nombre de capitales et, partant, d'identifier les différentes manières dont il est possible d'élaborer un délicat compromis entre intérêt local et intérêt national. Cependant, l'analyse statutaire ne saurait épuiser la question. C'est la raison pour laquelle l'étude comparée du statut d'un certain nombre de grandes capitales doit être précédée d'une réflexion, d'une part, sur la notion et les fonctions des villes-capitales et, d'autre part, sur la manière dont les autres sciences sociales appréhendent les villes-capitales.

Les actes du colloque seront publiés par les éditions Lextenso.

Colloque organisé par le laboratoire d'études juridiques et politiques (LEJEP) de l'université de Cergy-Pontoise et par le centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques (CERSA) de l'université Panthéon-Assas. Colloque sous la direction scientifique de Franck Lafaille, professeur à l'université Paris 13, Laetitia Janicot, professeur à l'université de Cergy-Pontoise et Olivier Renaudie, professeur à l'université de Lorraine.

Ce colloque est parrainé par l'AFDCL, l'association française de droit des collectivités locales.

Université Paris Sorbonne, amphithéâtre Liard - 17 rue de la Sorbonne - 75005 Paris

Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée. Le nombre de places est limité.

Contact : Florence Nuk (CERSA), [florence.nuk@cnsr.fr](mailto:florence.nuk@cnsr.fr)



# Les villes capitales, miroirs de l'État ?

Colloque

**mercredi 8 octobre 2014**

Université Paris Sorbonne, amphithéâtre Liard  
17 rue de la Sorbonne - 75005 Paris



09h00 Accueil des participants

### 09h30 **Mots de bienvenue**

Michel Borgetto, professeur à l'université Panthéon-Assas, directeur du CERSA

Olivier Deshayes, professeur à l'université de Cergy-Pontoise, directeur du LEJEP

### **Allocutions d'ouverture**

Damien Botteghi, directeur des affaires juridiques de la ville de Paris

Laetitia Janicot, Franck Laffaille et Olivier Renaudie

## La capitale de l'État

Sous la présidence de Laetitia Janicot, professeur à l'université de Cergy-Pontoise

### **Regards sur la capitale**

10h00 *La capitale : enjeux géopolitiques et économiques*

Lise Bourdeau-Lepage, professeur à l'université Jean Moulin - Lyon 3

10h20 *La capitale est-elle une ville comme les autres ?*

Olivier Renaudie, professeur à l'université de Lorraine

Débats et pause

### **Les fonctions de la capitale**

11h00 *Capitale et unité nationale*

Jean-Marie Pontier, professeur à Aix Marseille Université

11h20 *Capitale et relations diplomatiques*

Anne-Thida Norodom, professeur à l'université de Rouen

## La capitale dans l'État

Sous la présidence de Franck Laffaille, professeur à l'université Paris 13

### **Tradition(s)**

14h30 *Washington DC : taxation without representation ?*

Gwenaële Calves, professeur à l'université de Cergy-Pontoise

14h50 *Bruxelles-Capitale : un enjeu clef du fédéralisme belge ?*

Caroline Van Wynsberghe, chargée de cours à l'université catholique de Louvain

15h10 *Paris : les enjeux politico-juridiques de la mise en place d'une agglomération*

Jacques Caillousse, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas

Débats et pause

### **Novation(s)**

16h00 *La capitale déchu*

David Capitant, professeur à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

16h20 *La multicapitalité*

Thierry Rambaud, professeur à l'université Paris Descartes, Paris V

16h40 **Synthèse**

Jacques Chevallier, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas